

Capalac Compact

Laque anticorrosion 2 en 1 veloutée / satinée utilisable en primaire et finition. Performance C3 selon norme EN ISO 12 944-5. Intérieur et extérieur.



Description de produit

Domaine d'utilisation

Laque anticorrosion 2 en 1 veloutée / satinée utilisable uniquement sur acier, acier galvanisé, métaux ferreux et non-ferreux, PVC rigide, anciennes peintures, bois.

Propriétés

Intérieur et extérieur.

- Excellentes propriétés d'adhérence et de protection anticorrosion.
- Excellente accroche sur de multiples supports sans primaire.
- Bon pouvoir garnissant et confort d'application agréable : haute protection des arêtes et angles.
- Long temps d'ouverture permettant une utilisation adaptée du produit.
- Forme un film durable résistant aux intempéries.
- Primaire, intermédiaire et finition avec un seul produit, lessivable.
- Performance anticorrosion catégorie C3 (atmosphère urbaine et industrielle avec une pollution modérée) sur métaux ferreux, acier et galva.
- Sans solvant aromatique.
- Grande stabilité des teintes grâce à l'utilisation de colorants spécifiques.

Liant

A base de résine époxy-ester.

Conditionnement

1 L - 2,5 L - 10 L (après mise à la teinte)

Teintes

Peut être teinté à l'aide du système ColorExpress®. Pour éviter des nuances possibles dues à des mélanges successifs, il faudra veiller à préparer en une seule fois et avec le même numéro de fabrication la quantité nécessaire au travail prévu.

Grâce à nos colorants spécifiques, Capalac Compact présente une bonne opacité, y compris en teinte vive. Toutefois pour certaines d'entre elles telles que orange, jaune ou rouge (réputées non couvrantes), l'application de la première couche en fausse teinte (moins vive et plus couvrante) peut s'avérer nécessaire. Une couche supplémentaire de finition peut dans certains cas être nécessaire pour obtenir une opacité totale.

En fonction de la nature et de la teinte du support, un écart avec le nuancier est possible.

En extérieur les teintes qui ont un coefficient d'absorption solaire > 0,7 (teintes soutenues dont l'indice de luminance lumineuse Y est inférieur à 35%) sont déconseillées sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques

Degré de brillance / Aspect

Env. 15 sous 60° / Velouté-Satiné / aspect homogène et tendu.

Le degré indiqué n'est obtenu qu'au bout de plusieurs jours, quand le produit est sec à cœur.

Conservation

12 mois dans son emballage d'origine non entamé au frais et à l'abri du gel. Stocker le produit hors de portée des enfants. Bien refermer les récipients entamés.



Données techniques

■ Densité:	Env. 1,3 (en fonction de la teinte)
■ Classification AFNOR:	Famille I, classe 10g (Norme NF T 36-005)
■ Extrait-sec pondéral:	env. 70% (en fonction de la teinte)

Application

Supports appropriés

Fonds usuels du bâtiment convenablement préparés. Anciennes laques adhérentes en bon état, bois. Ne pas appliquer sur l'inox. Non adaptée pour une application sur toitures.

Voir paragraphe sur la préparation en fonction de la nature des supports.

Préparation du support

Les supports doivent être propres, secs et exempts de substances pouvant entraîner une mauvaise adhérence des produits mis en oeuvre ; préparés conformément au DTU 59.1. Dans tous les cas, il conviendra d'éliminer toute trace de salissure ainsi que les parties friables, écaillantes, pulvérulentes.

L'application d'une laque relève de travaux soignés nécessitant une préparation des fonds de grande qualité pour un résultat optimisé : travaux d'enduisage et de révision des fonds, impression la plus tendue possible lorsque nécessaire, ponçage et époussetage entre les couches.

Préparation des supports ferreux et non ferreux :

L'efficacité d'un système anticorrosion appliqué sur de l'acier nécessite la prise en compte les éléments suivants :

- Définition du système par rapport à l'environnement (corrosivité notamment)
- Respect des épaisseurs nominales et des conditions de mise en œuvre des produits.
- Préparation de surface

La préparation de surface est un élément essentiel de l'efficacité de la protection anticorrosion, elle a pour objet d'éliminer graisse, sel, calamine, oxydes, à la surface des supports.

Dégraissage :

Etape obligatoire lorsque la surface à peindre est souillée par des corps gras. Généralement réalisé à l'aide de solvants.

Décapage mécanique par brossage, grattage afin d'éliminer rouille et calamine non adhérentes (pour les travaux simples ne demandant pas de performances élevées).

Décapage mécanique à l'aide d'une ponceuse, de projection d'abrasif ou de tout autre moyen adapté pour obtenir un degré de soins (DS) de 2.5, correspondant un décapage très soigné (la calamine, la rouille, les revêtements et les matières étrangères sont éliminées)

La Norme ISO 12944 partie 2 indique différentes catégories de corrosion :

Catégorie/ charge	Exemple à des conditions spéciales et à un climat avec pollution modérée	
	extérieur	intérieur
C2 - faible	Atmosphère avec un faible niveau de pollution. Surtout en zone rurale	Bâtiments non chauffés où une condensation est possible (salles de sports, les entrepôts...)
C3 - modéré	Atmosphères urbaines et industrielles, pollution modérée par le dioxyde de soufre. Zone côtière à faible salinité.	Enceintes de fabrication avec une humidité élevée et une pollution de l'air (ex : blanchisseries, brasserie, fabrication alimentaire, laiteries ...)
C 4 - élevé	Zone industrielle et zone côtière à salinité modérée.	Industrie chimique, piscines, chantiers navals côtiers

Préparation du produit

Le Capalac Compact est prêt à l'emploi, toutefois il peut parfois être nécessaire de le diluer. Dans ce cas ne pas diluer au-delà de 10% de White spirit désaromatisé.

Système d'application

Support	Int./ext.	Préparation conforme au DTU 59.1	Impression	Primaire, Intermédiaire et finition
Bois déjà recouvert d'une laque, en bon état	Int./ext	DTU 59.1 Poncer, épousseter	-	2X Capalac Compact
Bois nu (nous consulter)	Int./ext	DTU 59.1 suivant le type de bois un dégraissage peut être nécessaire	Impression solvantée aux principes actifs ¹⁾	2X Capalac Compact
Métaux ferreux, acier	int./ext.	au degré de soin DS 2 1/2	-	3X Capalac Compact
Aluminium, Cuivre	int./ext	Poncer, nettoyer au diluant cellulosique ou à l'acide phosphorique)	-	2X Capalac Compact
PVC dur	int./ext.	Nettoyer au détergent ammoniacé	-	2X Capalac Compact
Ancienne peinture laque	int./ext.	Poncer, nettoyer	-	2X Capalac Compact
Zinc et galva	int./ext.	Nettoyer au détergent ammoniacé	-	2X Capalac Compact

¹⁾ Sur bois tendres particulièrement sensibles aux attaques de champignons, imprégner avec un produit contenant des principes actifs (fongicide et algicide)

Sur supports critiques (p.ex. bardage en métal) vérifier l'adhésion avec un essai préalable. Certaines teintes peu opacifiantes (p.ex. jaune ou orange) nécessitent éventuellement une couche de finition supplémentaire (se reporter au paragraphe teinte).

Méthode d'application

Brosse acrylique et solvant, rouleau laqueur velours 4 mm ou microfibre HD 6 mm Caparol. Projection (non dilué à l'airless, 180 - 200 bar, buse 0,009 – 0,013')

Système de couches

NOTE : les performance anti-corrosion sont obtenues avec une application du Capalac Compact en direct sur les métaux. L'utilisation d'un primaire différent ne permet pas d'obtenir les performances décrites ci-après.

Fonction anticorrosion sur acier selon EN ISO 12 944-5:

Capalac Compact apporte une protection anticorrosion selon l'épaisseur du film sec sur acier préparé selon SA 2 1/2 :

C2, moyenne durée:

Application de 2 couches à 115 ml/m² par couche (120 µm épaisseur sèche)

C3, moyenne durée:

Application de 3 couches à 115 ml/m² par couche (180 µm épaisseur sèche)

Explications :

C2, moyenne durée : zones de faible pollution à l'extérieur (zones rurales) ou des intérieurs avec un risque de condensation (p.ex. salles de sport, dépôt). Intervalle de rénovation selon norme de 5 –15 ans.

C3, moyenne durée : zones de pollution élevé à l'extérieur (agglomérations, zones industrielles et le littoral) ou des intérieurs avec un risque de condensation et de pollution (p.ex. brasserie, lingerie, fabrication alimentaire, laiterie). Intervalle de rénovation selon norme de 5 –15 ans.

Fonction anticorrosion sur galva selon EN ISO 12 944-5:

Capalac Compact apporte une protection anticorrosion sur galva préparé selon EN ISO 12 944-4:

C3, longue durée :

Application de 2 couches à 115 ml/m² par couche (120 µm épaisseur sèche)

Explications :

C3, longue durée : zones de pollution élevé à l'extérieur (agglomérations, zones industrielles et le littoral) ou des intérieurs avec un risque de condensation et de pollution (p.ex. brasserie, lingerie, fabrication alimentaire, laiterie). Intervalle de rénovation selon norme plus de 15 ans

FICHE TECHNIQUE

Consommation / Rendement	8 à 12 m ² /litre ou 85 à 125 ml/m ² en fonction de la nature du support et de l'application. Déterminer la consommation par un essai sur le support à traiter.
Conditions de mise en œuvre	Pour l'extérieur : température supérieure à +5°C et inférieure à 35°C, hygrométrie inférieure à 80%. Pour l'intérieur : température supérieure à +8°C et inférieure à 35°C, hygrométrie inférieure à 70%.
Séchage/Temps de séchage	A 23°C et 50% d'humidité relative : ■ Hors poussière : env. 4 heures ■ Sec au toucher : env. 8 heures ■ Recouvrable : env. 24 heures ■ Sec à coeur : env. 5 jours Remarque: une température inférieure ou une humidité plus importante augmente le temps de séchage.
Nettoyage des outils	Au white spirit désaromatisé immédiatement après emploi.
Remarques	Attention : ne pas recouvrir Capalac Compact avec un autre produit. Avertissement sur le jaunissement des laques à base de résine alkyde : Le jaunissement des laques alkydes est intrinsèque à ce type de produit. Il est dû à l'acide linoléique contenu dans la résine utilisée. Il peut être accéléré par des facteurs externes : comportement des habitants (fumée, nicotine...), les températures élevées (radiateurs et tuyaux de chauffage) ainsi que l'obscurité (encastresments, pièces mal éclairées...) C'est pourquoi nous déconseillons l'application de laques alkyde en blanc ou teintes très pastel en intérieur, au profit de laques acryliques (Capacryl aqua PU satin par exemple).

Conseil

Conseils de prudence et sécurité
(réglementation en vigueur lors de
l'impression)

Liquide et vapeurs inflammables. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Contient naphta lourd (pétrole), hydrotraité, acétate de n-butyle.

Elimination des déchets

Ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Les peintures inutilisées nécessitent un traitement spécial pour être éliminées sans danger pour l'environnement. Elles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. Il convient de se renseigner auprès de autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte. Rendez-vous sur le site de l'ADEME pour plus d'informations : www.ademe.fr.

Valeur limite de COV en UE

(catégorie A /i) : max. 500 g/l (2010). Teneur en COV du produit : max 500 g/l.

Centre Service Clients

Tél: (+33) 3 22 38 39 77
Fax: (+33) 3 22 38 39 78
E-mail: info@caparol.fr
Voir aussi notre site: www.caparol.fr

Fiche technique Capalac Compact - Edition: août 2025

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.

DAW France S.A.S. - Pôle Jules Verne - Rue du Capitaine Némé - 80440 BOVES - Tél. 03 22 38 39 40 - Fax 03 22 38 39 49 - www.caparol.fr - info@caparol.fr